

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 2 juillet 2024 à 19 h 03** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Est également présente :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2024
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2024
4. **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Achat de la plateforme Munys - ADMQ
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
8. **RÉSEAU ROUTIER**
 - 8.1 Paiement de la quote-part - Transport adapté de la MRC de Bécancour
 - 8.2 Courses des Seigneurs 2024
 - 8.3 Bris de pavage rue Durand
 - 8.4 Ponceaux à changer - Rang St-Charles
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 9.2 Mandat pour la stratégie québécoise de l'eau potable 2023
 - 9.3 Traitement contre les araignées
10. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
11. **URBANISME ET BÂTIMENT**
 - 11.1 Nombre de permis en juin 2024
 - 11.2 Servitude pour le 274 Marie-Victorin - aqueduc et égout

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Signature du contrat - Coordonnateur des loisirs et à la vie communautaire

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 03 par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

164-07-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. PROCÈS-VERBAL

165-07-2024

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2024 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

166-07-2024

3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2024 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 12.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

167-07-2024

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 301 636,20 \$ (Salaires: 35 609,52 \$); (Fournisseurs: 266 026,68 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

168-07-2024

6.2. Achat de la plateforme Munys - ADMQ

ATTENDU que l'ADMQ offre un tableau de bord en gestion municipale qui regroupe un calendrier des obligations légales et réglementaires à effectuer et des outils pour aider à mieux gérer notre organisation;

ATTENDU que cette plateforme est exclusive à l'ADMQ au coût d'activation de 405 \$ et des frais annuels de 325 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat de la plateforme Munys au coût d'activation de 405 \$ plus taxes et des frais annuels de 325 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

8. RÉSEAU ROUTIER

169-07-2024

8.1. Paiement de la quote-part - Transport adapté de la MRC de Bécancour

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets adhère au volet, du transport adapté, du Transport des personnes de la MRC de Bécancour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement de la quote-part 2024 au montant de 5 800,04 \$ pour le transport adapté du Transport des personnes de la MRC de Bécancour;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 370 00 970 (transport adapté).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

170-07-2024

8.2. Courses des Seigneurs 2024

ATTENDU qu'une demande a été faite par l'école secondaire les Seigneuries afin que les étudiants puissent courir dans les rues de la municipalité lors des Courses des Seigneurs;

ATTENDU que les Courses des Seigneurs est un évènement annuel;

ATTENDU que les Courses des Seigneurs auront lieu le 18 octobre 2024 de 12 h à 15 h 30;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les étudiants de l'école secondaire les Seigneuries ainsi que les autres participants à circuler dans les rues de la municipalité à la date mentionnée;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à monsieur David Clément, responsable de cette activité à l'école secondaire les Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

171-07-2024

8.3. Bris de pavage rue Durand

ATTENDU qu'il y a un bris de pavage au coin de la rue Durand et de la route 132;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Pavage Veilleux inc. à réparer le pavage à cet endroit au même moment que le pavage du rang St-Charles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

172-07-2024

8.4. Ponceaux à changer - Rang St-Charles

ATTENDU que 2 ponceaux sont à changer dans le rang Saint-Charles;

ATTENDU que des prix ont été demandés auprès de 4 entrepreneurs;

ATTENDU que seulement Excavation Denis Demers inc. a déposé un prix :

Ponceau 48 X 20 cloche double paroi R-125	x 3	7 655,85 \$ plus taxes
Ponceau 36 X 20 cloche double paroi R-320	x 3	6 866,10 \$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil mandate Excavation Denis Demers inc. pour l'achat de deux ponceaux tels que décrit dans la soumission;

QUE les travaux seront exécutés par Excavation Denis Demers inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels de suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

173-07-2024

9.2. Mandat pour la stratégie québécoise de l'eau potable 2023

ATTENDU que le rapport de la Stratégie Québécoise de l'eau potable ainsi que le bilan annuel de l'eau potable auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec doivent être complétés avant le 1^{er} septembre 2024;

ATTENDU qu'une demande de prix a été sollicitée pour une assistance à titre de collaborateur pour la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ainsi que le bilan de la qualité de l'eau potable auprès de Techni-Consultant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels pour la stratégie d'économie d'eau potable et le bilan annuel de la qualité de l'eau potable à Techni-Consultant au montant forfaitaire de 3 450 \$ plus taxes;

QUE ce mandat est admissible au programme de retour de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

174-07-2024

9.3. Traitement contre les araignées

ATTENDU qu'il est nécessaire de rendre certains endroits publics accueillants;

ATTENDU que la présence d'araignées rend le bureau municipal, le garage municipal, le presbytère, le parc Simon-Gervais ainsi que le quai (incluant les tables à pique-nique et les lumières), moins accueillants;

ATTENDU que l'exterminateur utilise des produits « écologiques »;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Maheu&Maheu inc. à exterminer les araignées aux endroits susmentionnés pour un montant de 850 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en juin 2024

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 7 permis en juin 2024 pour un montant total de 289 000 \$.

175-07-2024

11.2. Servitude pour le 274 Marie-Victorin - aqueduc et égout

ATTENDU que la Municipalité est propriétaire des lots **6 134 412**, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet au 280 Marie-Victorin;

ATTENDU que Monsieur Gaston Mailhot est propriétaire du lot **6 132 489** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet, au 274 Marie-Victorin;

ATTENDU que sur le Lot **6 132 489** les services d'égout et d'aqueduc passent sur le Lot **6 134 412** qui appartient à la Municipalité;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'une description technique va être préparée prochainement via un arpenteur aux frais du propriétaire;

ATTENDU qu'il y a lieu que la Municipalité consente une servitude en faveur du Lot **6 132 489** s'il y a des travaux sur les tuyaux d'égout et d'aqueduc et ne défrayera aucun coût;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, à agir pour et au nom de la Municipalité en regard de l'établissement de la servitude requise ci-avant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité consente une servitude affectant le Lot 6 134 412 et, de sorte qu'il soit possible de faire des réparations sur les tuyaux d'égout et d'aqueduc seulement, tel que démontré à la Description technique qui sera remise prochainement;

QUE madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, soit autorisée à agir, pour et au nom de la Municipalité, en regard de l'établissement de la servitude requise ci-avant;

QUE madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité à poser, pour et au nom de la Municipalité, tous les gestes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes, dont notamment la signature d'un acte de servitude auprès d'un notaire qui est mandaté à l'effet d'établir ledit acte de servitude de même que tous les autres documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

176-07-2024

12.1. Signature du contrat - Coordonnateur des loisirs et à la vie communautaire

ATTENDU que le contrat du coordonnateur aux loisirs et à la vie communautaire vient à échéance en août 2024;

ATTENDU que la directrice générale et greffière-trésorière recommande le renouvellement du contrat de monsieur Jocelyn Dubé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le renouvellement du contrat de monsieur Jocelyn Dubé comme coordonnateur aux loisirs et à la vie communautaire aux nouvelles conditions présentées au contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 21 et se termine à 19 h 27.

177-07-2024

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

**Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière**